

Décision

Générale

colonial

Décision n° 336 concernant les Ministères.

n° 336

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trente jours est accordée, pour compter du 1er avril 1960, à M. Abdi Djama, agent de contrôle du cadre local, 1er classe, 1er échelon, en service au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Contributions directes) pour en jouir au Somaliland. Les frais de transport Sont à la charge de l'intéressé.